

# Tout, tout, tout savoir sur les déchets

Cahiers > Une planète, six milliards d'avenir...

Le 9 décembre 2009 |

Il y a 126 ans apparaissaient à Paris des « *réipients spécifiques pour les ordures* ». C'est le préfet de la Ville de Paris, Eugène Poubelle, qui les a rendus obligatoires. Il avait même prévu même un premier tri des déchets.

Trier ses déchets pour réduire le volume de sa poubelle, c'est une habitude qui permet de préserver l'environnement. Pourtant les Bruxellois ne seront obligés de trier leurs déchets qu'à partir de janvier 2010. En Wallonie et en Flandre, ce tri est obligatoire depuis pas mal de temps. Ainsi, par exemple, le verre, le papier sont collectés à part. La capitale européenne rattrapera alors enfin son retard.

Chaque Wallon paie entre 100 et 130 euros par an pour se débarrasser de ses déchets. C'est cher ? Pourtant ce prix reflète ce que cela coûte pour collecter, recycler, mettre en décharge ou retraiter les déchets. C'est ce qu'on appelle le coût-vérité. Ce coût applique le principe du « pollueur-payeur ». Et le coût de nos déchets pourrait encore augmenter. Si les responsables wallons appliquent le coût-vérité, c'est pour encourager les citoyens à produire moins de déchets. Mais seulement un consommateur wallon sur dix sait ce qu'est le coût-vérité.

Un bon déchet est un déchet qui n'existe pas : pour réduire le volume de votre poubelle, achetez des produits en vrac ou des produits moins emballés et utilisez des sacs de courses réutilisables. Si c'est possible, préférez des grands formats plutôt que des portions individuelles : cela permet de réduire les emballages. De plus, à terme, cela aidera à convaincre les fabricants de moins emballer leurs produits.

- N'achetez pas d'eau en bouteilles : l'eau en bouteille est source de beaucoup de pollutions, principalement pour la transporter. Et l'eau du robinet est d'aussi bonne qualité et bien moins chère.
- Ne jetez pas les vêtements, les chaussures... dont vous ne voulez plus : donnez-les ou revendez-les.
- Achetez des appareils, des jouets, des produits qui durent plus longtemps.
- N'achetez pas d'appareils qui fonctionnent sur pile. Si vous en utilisez, préférez les piles recyclables. Si vous utilisez des piles jetables, ne les jetez pas à la poubelle.
- N'achetez pas de plaquettes anti-moustiques ni d'insecticides en bombes aérosols.
- Ne jetez pas de déchets dangereux dans la poubelle.
- Préférez la lessive concentrée ou mieux encore une lessive concentrée de marque écologique et achetez des éco-recharges quand c'est possible.
- Faites un compost pour votre jardin ou pour vos plantes d'appartement avec les déchets de fruits et légumes.
- Apposez un autocollant « STOP PUB » sur votre boîte aux lettres
- Evitez d'imprimer vos documents quand c'est possible
- Evitez de gaspiller la nourriture
- Empruntez ou louez vos outils
- Triez vos déchets pour en recycler une grande partie, notamment le papier, les cartons, les verres, les bouchons de liège...

<http://www.icdi.org/>

<http://www.ewwr.eu>

## **Et quelques autres bonnes habitudes à prendre pour faire durer la terre**

- Préférez les produits de nettoyage plus respectueux de l'environnement que des produits de nettoyage désinfectants.
- Concevez votre jardin de façon à ne pas devoir utiliser de pesticides.
- Economisez l'eau et récupérez l'eau de pluie.
- Economisez l'énergie. Pensez à éteindre votre télévision, vos appareils électriques et vos lecteurs DVD au lieu de les laisser en veille.
- N'utilisez pas votre voiture pour certains trajets. Utilisez les transports en commun.